

27 mai 2003

03.333

Question Roland Debély**Financement de la H 20****Reconnaissance comme route nationale, point de la situation**

En complément à la question Armand Blaser 03.330, du 30 avril 2003, "Financement de la H 20: pour un peu plus de précisions lors de la session de mai 2003", nous prions le Conseil d'Etat de nous faire connaître le suivi et les résultats de l'initiative législative cantonale demandant à l'Assemblée fédérale la modification de la loi fédérale sur les routes nationales.

Le parlement avait adopté un décret en vue d'obtenir le classement de la H 20 dans le réseau des routes nationales (cf. rapport 00.128 du 21 novembre 2000).

Les signataires du projet de décret n'ont pas été associés aux mesures entreprises par le Conseil d'Etat pour défendre cette initiative et, sauf erreur, le gouvernement n'a jamais donné de compte rendu de la démarche initiée par le parlement.